

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Formaldehydi solutio (35%)

N° d'article 07430000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique pour synthèse

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 2	H330
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Muta. 2	H341
Carc. 1B	H350
STOT SE 1	H370
STOT SE 3	H335

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H330	Mortel par inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H301+H311	Toxique par ingestion ou par contact cutané.

Conseils de prudence ***

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** méthanol; formaldéhyde à ... %

Informations complémentaires**Autres informations complémentaires**

Réservée aux utilisateurs professionnels.

Autres informations

La vente au grand public est interdit en Suisse

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******formaldéhyde à ... %**

No. CAS	50-00-0
No. EINECS	200-001-8
Concentration	>= 33 < 50 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Acute Tox. 3 H301
	Acute Tox. 3 H311
	Acute Tox. 2 H330

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Skin Corr. 1B	H314
Skin Sens. 1	H317
Muta. 2	H341
Carc. 1B	H350
Eye Dam. 1	H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 5 < 25 %
Skin Corr. 1B	H314	>= 25 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 5 < 25 %
Skin Sens. 1	H317	>= 0.2 %
STOT SE 3	H335	>= 5 %

ATE	orale	100	mg/kg
ATE	dermale	270	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	0.05	mg/l
cATpE	par inhalation, Vapeurs	0.5	mg/l

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B, D

méthanol

No. CAS	67-56-1
No. EINECS	200-659-6
Numéro d'enregistrement	01-2119433307-44-XXXX

Concentration	>= 15	< 25	%
---------------	-------	------	---

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331
STOT SE 1	H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1	H370	>= 10 %	
STOT SE 2	H371	>= 3 < 10 %	
ATE	orale	143	mg/kg
cATpE	dermale	300	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	0.5	mg/l

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Appeler aussitôt un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Ne pas pratiquer de respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Appliquer sur la plaie un pansement stérile.

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Protéger l'œil non contaminé.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de vomissement, tourner la personne sur le côté. Ne faire provoquer les vomissements que par le sujet lui-même, s'il est conscient.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent apparaître: Céphalées, Troubles gastro-intestinaux, Perte de connaissance, Dyspnée, Irritation de muqueuse, Brûlure par acide, Irritant pour les voies respiratoires. Cause d'irritations très fortes des yeux, peau et muqueuse. Danger de cécité.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

Avis aux médecins / Risques

Risque de perforation intestinale

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Peut former mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Vapeurs plus lourdes que l'air.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Le chauffage entraîne une augmentation de la pression - risque d'éclatement. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense. Assurer un apport d'air frais. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs. Protection respiratoire - Note

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter la formation d'aérosol. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Conserver le récipient bien fermé. Éviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistologie.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations. Tenir appareil de protection respiratoire prêt.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	20	30	°C
--------	----	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Utiliser des récipients en acier fin. Utiliser des récipients en polyéthylène ou en polypropylène. Utiliser des récipients en verre. Ne pas utiliser de récipient en acier. Ne pas utiliser de récipient en aluminium.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des acides. Ne pas stocker avec des bases.

Classes de stockage

Classe de stockage (Suisse)	6.1	Matières toxiques
Classe de stockage d'après TRGS 510	6.1A	Matières dangereuses combustibles, à toxicité aiguë cat. 1 et 2 / très toxiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

méthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	260	mg/m ³	200	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	520	mg/m ³	400	ppm(V)

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: H B SSc; ZNS; INRS NIOSH

formaldéhyde à ... %

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	0,37	mg/m ³	0,3	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	0,74	mg/m ³	0,6	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: S C1#B SSc; Auge; HSE NIOSH DFG OSHA

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**méthanol**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Aigu		
Voie d'exposition	dermale		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	20		mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Aigu		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	130		mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Aigu		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet local		
Concentration	130		mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	dermale		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	20		mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	130		mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Ouvrier		
Durée d'exposition	Long terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet local		
Concentration	130		mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Consommateur		
Durée d'exposition	Aigu		
Voie d'exposition	dermale		

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

mode d'effet Concentration	Effet systémique 4	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Aigu par inhalation Effet systémique 26	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Aigu orale Effet systémique 4	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme par inhalation Effet local 26	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme orale Effet systémique 4	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme par inhalation Effet systémique 26	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme dermale Effet systémique 4	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Aigu par inhalation Effet local 26	mg/m ³
formaldéhyde à ... % Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition	Ouvrier Long terme par inhalation	

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	9	mg/m ³
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.375	mg/m ³
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.75	mg/m ³
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	240	mg/kg/d
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.037	mg/cm ²
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3.2	mg/m ³
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.1	mg/m ³
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	102	mg/kg/d
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.012	mg/cm ²
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4.1	mg/kg/d

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**méthanol**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	20	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	2.08	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment	
Concentration	570.4	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	100	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l
Conditions	Occasionel	
Concentration	1540	mg/l
Type	Sédiment marin	
Concentration	7.7	mg/kg

formaldéhyde à ... %

Type	Eeau	
Concentration	0.44	mg/l
Type	Eau salée	
Concentration	0.44	mg/l
Type	STP	
Concentration	0.19	mg/l
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	2.3	mg/l
Type	Sédiment marin	
Concentration	2.3	mg/l
Type	Sol	
Concentration	0.2	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Ranger à part les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Protection respiratoire - Note

nécessaire; filtre combiné B-P3; Protection respiratoire selon EN141; En cas d'apparition de vapeurs, utilisez un filtre de type A (= contre les vapeurs de composés organiques) selon la norme EN 14387.

Protection des mains ***

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration >= 8 h

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié fluorure de caoutchouc - FKM

Épaisseur du gant 0.4 mm

Temps de pénétration >= 4 h

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Ne pas porter de lentilles de contact; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants; Vêtement de protection imperméable; Bottes antistatiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière** liquide**Couleur** incolore**Odeur** piquante**Point de fusion**

Valeur < -15 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 97 °C

inflammabilité

Ne pas auto-inflammable

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Limite d'explosivité, inférieure 7 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure 72 %(V)

Point d'éclair

Valeur 66 à 73 °C

Température d'inflammabilité

Remarque N'est disponible

valeur pH

Valeur 3.5 à 4.5

Concentration/H2O 100 %

température 20 °C

Viscosité**dynamique**

Valeur 1.8 à 2.5 mPa.s

température 25 °C

méthode DIN 51562

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

solubilité(s)

solvant organique

Valeur 49.0 %

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow 0.35

Pression de vapeur

Valeur 1 hPa

température 20 °C

Densité et/ou densité relativeValeur 1.08 à 1.10 g/cm³

température 20 °C

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque entièrement miscible

Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas des dangereuses réactions connues.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Agents d'oxydation

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Etincelles

10.5. Matières incompatiblesAgents d'oxydation, acides forts, Bases, peroxydés, peroxyde d'hydrogène (H₂O₂)**10.6. Produits de décomposition dangereux**

vapeurs / gaz inflammables, Dioxyde de carbone, Oxyde de carbone, formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE 206.230 mg/kg

2

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**méthanol**

Espèces Être humain

LDLo 143 mg/kg

Source RTECS

formaldéhyde à ... %

Espèces rat

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

cATpE 100 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE 524.271 mg/kg

méthode 8 valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**méthanol**Espèces lapin
DL50 17100 mg/kg**formaldéhyde à ... %**Espèces lapin
DL50 270 mg/kg**Toxicité aiguë par inhalation**

ATE 1.3158 mg/l

Administration/Forme Vapeurs
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

ATE 0.1266 mg/l

Administration/Forme Poussières/Brouillards
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****méthanol**Espèces rat
CL 50 131.25 mg/l
Durée d'exposition 4 h
Administration/Forme Vapeurs
Source ECHA**formaldéhyde à ... %**

cATpE 100 ppm(V)

Durée d'exposition 4 h
Administration/Forme Gaz**formaldéhyde à ... %**Espèces rat
NOAEL 6 ppm(V)

Durée d'exposition 28 d

formaldéhyde à ... %Espèces rat
LOAEL 10 ppm(V)

Durée d'exposition 28 d

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Corrosion de la peau et des muqueuses.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**méthanol**Espèces lapin
Remarque Aucun effet d'irritation connu.
Source ECHA**méthanol**

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

formaldéhyde à ... %Espèces lapin
évaluation Corrosif

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

méthode OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Fortement corrosif

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**méthanol**Espèces lapin
méthode OCDE 405
Remarque Aucun**formaldéhyde à ... %**Espèces lapin
évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves**sensibilisation**

Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Sensibilisation (Composants)**méthanol**Espèces cobaye
méthode OECD 406
Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.
Source Maximierungstest (GMPT)**formaldéhyde à ... %**Voie d'exposition dermale
Espèces souris
évaluation sensibilisant
méthode OECD 429**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**Remarque Soupco d'effet cancérogène.
Remarque Une exposition chronique provoque des troubles des organe respiratoires.
Remarque Une absorption/exposition répétée peut provoquer des lésions aux reins.**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)****méthanol**

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité (Composants)**méthanol**Espèces Salmonella typhimurium
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode OECD 471
Remarque négatif**méthanol**

Remarque négatif pour les animaux

formaldéhyde à ... %évaluation Données disponibles sur la génotoxicité in vivo.
méthode Ames test
Remarque positif**Toxicité reproductrice (Composants)****méthanol**Espèces Rat (mâle / femelle)
Dose 1.33 mg/l
évaluation Aucun effets négatifs**formaldéhyde à ... %**

Voie d'exposition par inhalation

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Espèces rat
évaluation Aucun effets négatifs

Cancérogénicité (Composants)**méthanol**

Remarque N'est disponible

formaldéhyde à ... %

Voie d'exposition par inhalation

Espèces rat

Durée d'exposition 28 Months

évaluation La nature cancérogène a été établie de façon certaine au cours d'essais sur l'animal.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**méthanol****Exposition unique**évaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Voie d'exposition orale
organes : Yeux
Espèces Être humain**méthanol**

Voie d'exposition par inhalation

Espèces rat

NOAEL 0.13 mg/l

Durée d'exposition 365 d

méthode OECD 453

méthanol

Voie d'exposition par inhalation

Espèces Rat (mâle / femelle)

LOAEL 1.3 mg/l

Durée d'exposition 365 d

méthode OECD 453

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

formaldéhyde à ... %**Exposition unique**

évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

formaldéhyde à ... %**exposition répétée**

Remarque Aucun

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratiqueEn cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal.
Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques *******12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Substance de référence formaldéhyde à ... %

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Espèces	Poisson zèbre (<i>Brachydanio rerio</i>)	
CL 50	41	mg/l
Durée d'exposition	96	h
Substance de référence	méthanol	
Espèces	<i>Lepomis macrochirus</i>	
CL 50	15400	mg/l
Durée d'exposition	96	h
Substance de référence	formaldéhyde à ... %	
Espèces	<i>Pimephales promelas</i>	
CL 50	24	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les poissons (Composants)**méthanol**

Espèces	<i>Lepomis macrochirus</i>	
CL 50	15400	mg/l
Durée d'exposition	96	h
Source	(EPA 600/3-75/009)	

formaldéhyde à ... %

Espèces	<i>Morone saxatilis</i>	
CL 50	6.7	mg/l
Durée d'exposition	96	h

formaldéhyde à ... %

Espèces	<i>Oryzias latipes</i>	
NOEC	>= 48	mg/l
Durée d'exposition	28	d

Toxicité pour les daphnies

Substance de référence	formaldéhyde à ... %	
Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	2	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Substance de référence	méthanol	
Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition	48	h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**méthanol**

Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Source	IUCLID	

méthanol

Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	18260	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OECD 201	

formaldéhyde à ... %

Espèces	<i>Daphnia pulex</i>	
CE50	5.8	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OECD 201	

formaldéhyde à ... %

Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
	>= 6.4	mg/l

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Durée d'exposition 21 d
méthode OECD 211

Toxicité pour les algues

Substance de référence formaldéhyde à ... %
Espèces Scenedesmus quadricauda
CI5 2.5 mg/l
Durée d'exposition 8 d

Toxicité pour les algues (Composants)**méthanol**

Espèces Raphidocelis subcapitata
CE50 22000 mg/l
Durée d'exposition 96 h
méthode OCDE 201

formaldéhyde à ... %

Espèces Desmodesmus subspicatus
CE50 4.89 mg/l
Durée d'exposition 72 h
méthode OCDE 201

Toxicité pour les bactéries

Substance de référence formaldéhyde à ... %
Espèces Pseudomonas putida
CE 0 14 mg/l
Durée d'exposition 16 h

Toxicité pour les bactéries (Composants)**méthanol**

Espèces boue activée
CI50 > 1000 mg/l
Durée d'exposition 3 h
méthode OECD 209

méthanol

Espèces boue activée
CE50 20000 mg/l
Durée d'exposition 15 h

méthanol

Espèces boue activée
CI50 1000 mg/l
Durée d'exposition 24 h

formaldéhyde à ... %

CE50 34.1 mg/l
Durée d'exposition 120 h

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Valeur 97 %
Durée de l'essai 5 d
évaluation Facilement biodégradable

Biodégradabilité (Composants)**formaldéhyde à ... %**

Valeur 91 %
Durée de l'essai 14 d
évaluation Facilement biodégradable
méthode OECD 301C

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

méthanol

Valeur	91	%
Durée de l'essai	14	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301C	

La dégradabilité facile (Composants)**méthanol**

Valeur	99	%
Durée de l'essai	30	d
méthode	OECD 301D	
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité	

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**méthanol**

Valeur	1420	mg/g
Source	IUCLID	

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)**méthanol**

Valeur	600	à	1120	mg/g
Source	IUCLID			

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow	0.35
---------	------

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**méthanol**

log Pow	-0.77
---------	-------

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)**méthanol**

BCF	1.0
-----	-----

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol (Composants)****méthanol**

Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB *****

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT
Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Nocif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Danger pour l'eau potable. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE




Ne pas décharger dans les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2209	2209	2209
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	FORMALDÉHYDE EN SOLUTION (méthanol)	FORMALDEHYDE SOLUTION (methanol)	FORMALDEHYDE SOLUTION (methanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 8 / CH

Date de révision: 05.09.2024

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 05.09.24

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Carc. 1B	Cancérogénicité, Catégorie 1B
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT SE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.